



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agnès PANNIER-RUNACHER a reçu le « Guide des bonnes pratiques innovantes en matière d'Égalité Femmes-Hommes dans les Entreprises », en présence d'Elisabeth MORENO.

Paris, le 21 juillet 2020
N°27

A l'occasion de la réunion du Conseil de la Mixité et de l'Égalité professionnelle dans l'Industrie, qui s'est tenue ce mardi 21 juillet, le « Guide de bonnes pratiques innovantes en matière d'Égalité Femmes-Hommes dans les Entreprises », élaboré par le Conseil, a été présenté à **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'industrie, en présence d'**Elisabeth Moreno**, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

Issu d'un travail collaboratif entre les membres du Conseil de la Mixité et des entreprises consultées, ce guide est destiné à toutes les entreprises du secteur industriel, quelle que soit leur taille, souhaitant faire progresser l'égalité en leur sein. Il a fait l'objet d'une consultation auprès des Comités stratégiques de filières (CSF), des Territoires d'industrie et du collectif IndustriElles qui a permis de l'enrichir.

Il comporte de nombreux conseils et exemples de pratiques mises en place dans un certain nombre d'entreprises pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'articule autour de trois grands axes :

1. Attirer les femmes dans l'industrie
2. Garder les talents féminins dans l'industrie
3. Permettre aux femmes d'évoluer dans l'industrie

Il détaille 30 bonnes pratiques allant de la mise en place d'une campagne de communication pour lutter contre les stéréotypes, à la mise en place de formation sur la négociation salariale ou encore l'accompagnement des talents féminin au sein de l'entreprise.

Ce guide démontre enfin l'engagement de tous les acteurs de l'industrie sur les questions d'égalité et de mixité et leur volonté de s'améliorer sans cesse. Il constitue également une étape importante dans la mise en œuvre du plan d'actions élaboré par le Conseil de mixité pour féminiser l'industrie.

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38
presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Elisabeth MORENO
01 42 75 62 75
presse-efh@pm.gouv.fr

A propos du Conseil pour la Mixité et l'Égalité professionnelle dans l'Industrie

Lors de la réunion de son comité exécutif le 5 mars 2019 à Lyon, le Conseil National de l'Industrie a souhaité mettre en place un dispositif d'engagement volontaire et collectif au sujet de la parité et l'égalité femmes-hommes dans le secteur industriel : le Conseil de la Mixité et de l'Égalité Professionnelle.

Placé sous l'égide d'**Agnès Pannier-Runacher**, le Conseil est composé de représentants du secteur industriel (dirigeants d'entreprise, spécialistes des ressources humaines, représentants syndicaux, représentants des branches professionnelles) :

- **Sylvie Leyre**, Présidente du Conseil, ex DRH de Schneider Electric France ;
- **Philippe Darmayan**, Président de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) ;
- **Margaret Johnston-Clarke**, Directrice internationale de la diversité et de l'inclusion pour le groupe L'Oréal ;
- **Philippe Portier**, Secrétaire national de la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail) ;
- **Christelle Toillon**, Déléguée syndicale CFE-CGC (Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres) et élue CSE pour le groupe PSA (Peugeot Société Anonyme) ;
- **Nathalie Vaxelaire**, Présidente de TRANE, vice-présidente de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) Lorraine.

Lors de sa création, le Conseil s'est donné pour mission :

- d'identifier les causes profondes du manque de femmes dans l'Industrie;
- de définir des objectifs d'intégration des femmes dans ces métiers et les plans d'actions associés en impliquant tous les acteurs concernés;
- de mesurer les progrès par un suivi objectif.

En septembre 2019, le Conseil a annoncé sa feuille de route et a publié un plan d'actions qui s'articule autour de trois axes :

- Axe 1 – Education et orientation scolaire
- Axe 2 – Orientation et formation professionnelle
- Axe 3 – Gestion des carrières

Pour en savoir plus :

- www.industriElles.gouv.fr
- www.linkedin.com/groups/12329140/